

BOU ■ Mercredi, le lotissement Le Clos Saint Marc a été inauguré

Une première dans le village

Imaginé en 2017, le programme de quinze logements est désormais réalisé. Premier lotissement de la commune, Le Clos Saint Marc vient d'être inauguré.

Avec l'inauguration, mercredi après-midi, du lotissement Le Clos Saint Marc, le village de Bou vient de vivre un moment important de son histoire, mais aussi de son évolution.

Ce programme immobilier, implanté sur une surface de 5.308 mètres carrés en plein cœur du village, est constitué de 15 logements individuels réalisés par LogemLoiret dans une zone ABF (Architectes des Bâtiment de France).

Un coût de 2.837.034 euros

Réalisé pour un coût de 2.837.034 euros, ce lotissement fait partie du grand projet d'aménagement du centre-bourg initié par la maire Nicole Wojcik lors de l'un de ses mandats. Pour rappel, il est le tout premier sur la commune, et son permis de construire a été délivré le 14 novembre 2017.

Une trentaine de personnes étaient présentes pour cette inauguration : le mai-



SYMBOLE. Élus, entrepreneurs et représentants LogemLoiret réunis pour l'événement.

re Bruno Cœur, Jean-Pierre Sueur sénateur, Nicole Wojcik, maire honoraire de Bou, Marie-Laure Beaudoin et Olivier Pasquet, respectivement vice-présidente et directeur général de LogemLoiret, l'architecte et les représentants des entreprises...

Le programme comprend quinze logements : huit pavillons neufs en location de type 4 de 85 à 89 mètres carrés, quatre pavillons en acquisition améliorée de type 3 de 62 à 72 mètres carrés et trois

pavillons neufs en accession de type 4 de 86 m². Des logements tous équipés de panneaux photovoltaïques, d'une chaudière gaz à condensation et disposant d'un jardin engazonné et clôturé, d'un garage et d'une place de stationnement extérieur. À noter, ce programme est certifié NF Habitat et les exigences de la réglementation thermique sont améliorées de 10 %.

Concernant les tarifs, les loyers hors charges varient de 363 euros à 552 euros, le prix de vente débute à

225.000 euros. La livraison devrait être effectuée en ce mois d'avril. ■

FINANCEMENT

Répartition. Banque des territoires, 1.629.300 euros. Action logement, 32.000 euros. Subvention état Orléans Métropole, 36.400 euros. Subvention Orléans Métropole, 52.000 euros. Région Centre-Val de Loire, 198.400 euros. LogemLoiret, 888.934 euros.